COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 1er juillet 2016

Alors que la Mairie de Paris déploie ce jour une série de mesures pour inciter à l'usage de mobilités moins polluantes, le GPL est l'une d'entre elles.
L'équipement au GPL de véhicules essence permet de réduire les émissions de CO2 et de polluants locaux sans changer de voiture.

Rencontres Internationales des Véhicules Ecologiques
5 juillet 2015 - Maison de l'Amérique Latine - Paris

Rendez-vous avec le GPL, une solution maîtrisée et disponible pour une transition énergétique accessible au plus grand nombre !

Les véhicules GPL sont reconnus parmi les moins polluants
Le nouvel arrêté du 21 juin 2016 établissant la nomenclature des véhicules classés en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques en application de l'article R. 318-2 du code de la route **positionne les véhicules GPL dans la catégorie 1**, et ce, **quelle que soit leur date d'immatriculation.**

Dans le monde, Le GPL est le carburant alternatif le plus utilisé avec 25 millions de véhicules en circulation dont 14 millions en Europe.
L'équipement au GPL de véhicules est une solution retenue dans de nombreux pays pour traiter le parc existant et améliorer la qualité de l'air, et ce, à moindre frais pour l'automobiliste.

La quasi totalité des modèles de véhicules essence peuvent être équipés au GPL. Sur les plans environnemental, économique et social, une telle mesure aurait pour effet d'apporter une solution à moindre coût pour la collectivité pour améliorer la qualité de l'air. Elle permet également aux personnes qui n'ont pas la possibilité de s'acheter un véhicule neuf de rouler plus propre et moins cher.

En France, le GPL représente le plus grand parc roulant "propre" avec plus de 210 000 véhicules. L'équipement au GPL des véhicules essence pourrait traiter le parc existant, soit 15 millions de véhicules.
Le GPL est accessible au plus grand nombre et permet de proposer dès aujourd'hui une autre voie que le tout Diesel.

Rouler au GPL permet de réellement moins polluer
Comparé à l'essence, le GPL émet en condition réelles de circulation*(test RDE) :
- 18% de CO2 en moins en moyenne.
L'arrivée en 2016 de **bioGPL** permettra d'améliorer sensiblement cette valeur.
- Dix fois moins de particules, jusqu'à 97% de moins de CO
- des Nox et HC en quantité équivalente à l'essence mais dont les valeurs sont très inférieures à la norme.** (A noter que les institutions européennes ont autorisé les véhicules diesel à émettre lors du test RDE 2.1 fois plus de NOx que la norme Euro 6 en vigueur).

Un véhicule GPL est une solution de mobilité durable accessible à tous :

Le GPL dispose de toutes les conditions nécessaires pour répondre aux attentes de mobilité routière:

- **1 750 stations-service disponibles sur tout le territoire français**, + de 30 000 en Europe
- **une autonomie de 400 à 500 km** auquel s'ajoute celle du réservoir essence,
- **un plein réalisé en 2 minutes,**
- un prix au litre d'environ **0,70 € à la pompe**, soit un budget carburant inférieur de 27% en moyenne au carburant essence à l'année,
- un prix d'achat d'un véhicule GPL comparable à celui d'un véhicule essence, et moins élevé que celui d'un véhicule diesel. Des véhicules GPL sont proposés à moins de 10 000 €,
- un réseau national de professionnels,
- et un accès dans tous les parkings publics.

"L'arrêté ministériel du 21 juin 2016 *conforte la place de la solution GPL parmi les meilleures au regard de la qualité de l'air en ville. Il est pour nous important de rappeler lors des RIVE que c'est aussi une des plus accessibles, car disponible et économique, à l'achat et à l'usage. Elle ne génère pas de révolution dans son utilisation et peut être facilement adoptée. Accélérer la mise en place d'une mobilité plus propre et durable sur le territoire, doit passer par la promotion de l'ensemble des énergies alternatives pour la rendre accessible au plus grand nombre.*

Le GPL a plus que jamais son rôle à jouer dans la transition énergétique. Les pouvoirs publics et les constructeurs automobiles doivent accompagner son développement, a fortiori avec la perspective du développement du GPL d'origine renouvelable" Joël Pedessac - Directeur général du CFPB.

A propos des RIVE - Rencontres Internationales des Véhicules Ecologiques

La 7ème édition des RIVE sera l'occasion d'un changement d'appellation. Les « Rencontres Internationales des Voitures Ecologiques » deviennent les « Rencontres Internationales des Véhicules Ecologiques » avec l'ambition forte de couvrir l'ensemble des problématiques de transport et de mobilité liées à la logistique urbaine, aux véhicules écologiques d'aujourd'hui et de demain, ou encore à l'intermodalité. Cet événement sera valorisé par des essais et temps d'échanges privilégiés concernant les évolutions industrielles et politiques.

A propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.gpl.fr

Retrouvez le CFBP sur Twitter : @energieGPL